

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 5 (1977)
Heft: 2

Artikel: Editorial : bientôt la grande fête
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

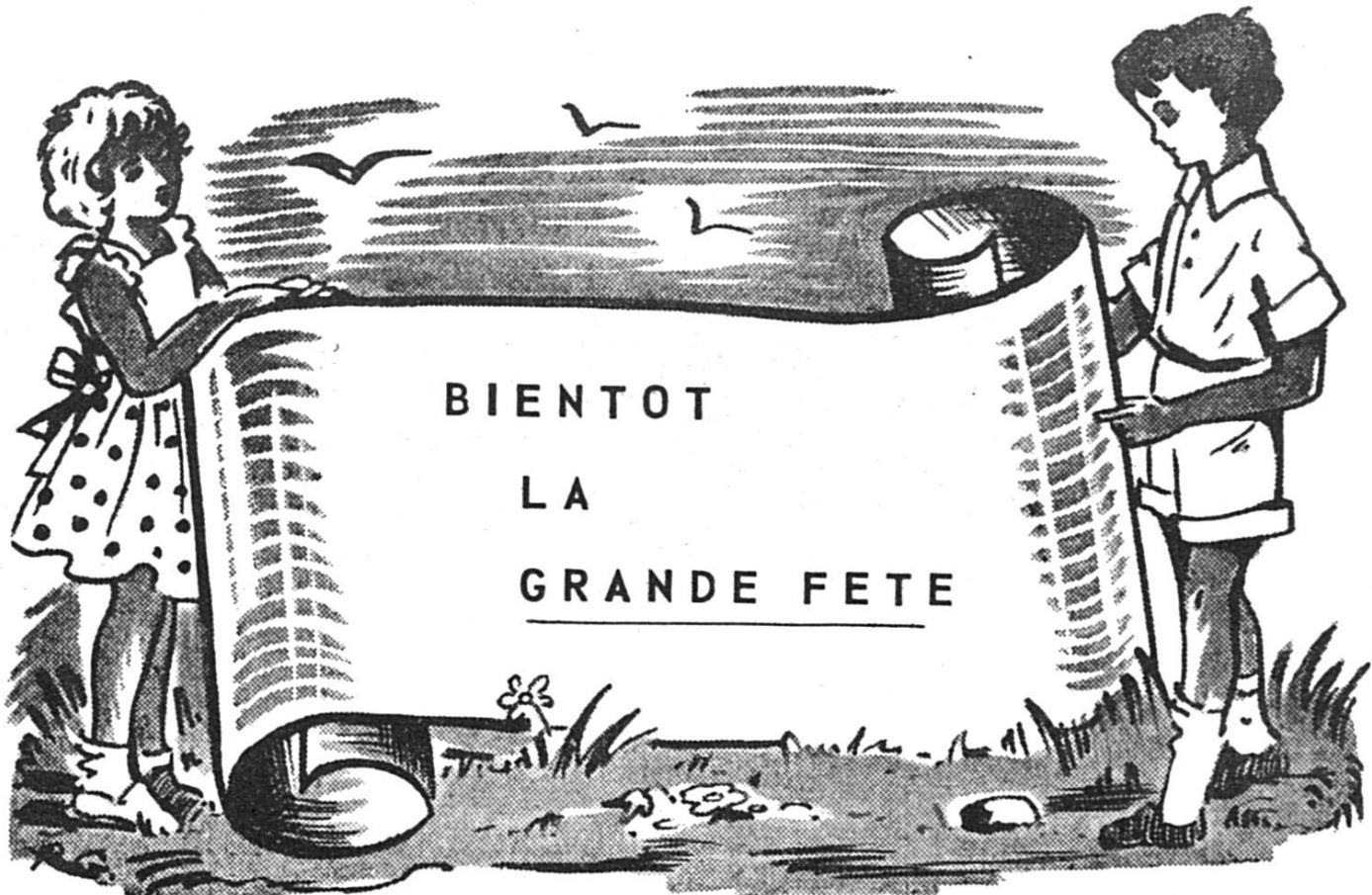
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL



Eh oui, on avance, déjà la mi -juin. Les prés garnis de foins abondants se dénudent. Dans les granges, la bonne senteur des récoltes qui fermentent se répand jusque sur le chemin qui longe la ferme. Ces belles fermes de chez nous, où se perpétuent les belles traditions ancestrales. Ces vieilles maisons chargées d'un passé où la joie et la tristesse tour à tour sont venues éclairer ,ou obscurcir ces fenêtres aujourd'hui garnies de géraniums.

J'ai passé à Mézières, j'ai vu côtoyant les opulentes maisons paysannes, de coquettes villas "bien plantées sur le coteau", comme le dit la chanson de Carlo Boller. J'ai pris contact avec une population fort sympathique : M. le Juge de Paix, M. le Syndic, le commerçant du village, M. Pache qui nous à permis d'illustrer le petit article sur Mézières, etc... Et c'est là que les 27 et 28 août, se dérouleront les festivités des patoisants Romands et Valdôtains.

En regardant ce village où les gens vaquaient paisible-

ment à leurs occupations, je pensais à d'autres qui peut-être... transpiraient. Je veux parler des Jurys cantonaux qui depuis des semaines "dépouillent" les écrits en vue de leurs classements pour la prochaine proclamation des résultats à Mézières-le-Jorat. La tâche d'un jury est extrêmement délicate; et pleine de responsabilités, en regard de ce que sera notre patois demain.

Ces hommes de bonne volonté, n'ont pas un chronomètre en mains pour calculer une durée dans le temps. Ils n'ont pas non plus suivi des cours pour discerner avec le concours d'un dictionnaire, la valeur d'un mot. Ils n'ont que leur savoir ! Mais, triés sur le volet, ces hommes savent le patois qui est soumis à leur appréciation, ils "sentent" en quelque sorte la valeur du travail. Leur âme souvent terrienne s'ouvre à la lecture de ces écrits, ou au contraire, éprouve un sentiment mitigé. En toute conscience, ne connaissant la personne qui se cache sous le pseudonyme, ils mettent des points... Puis, il y a la rencontre, une fois tous les travaux "jugés", séparément.

- Alors, tu as mis combien à "La Pierre à feu ?
- 80 points.
- Et toi, 40 !
- Non cela ne va pas, moi j'ai mis 70 points. Il faut absolument revoir le texte .

Et je vous assure qu'après avoir pesé le pour et le contre, revu le travail en question, on arrive, non pas forcément à une moyenne, mais à établir la vraie valeur de l'écrit que l'écrivain patoisant a présenté pour le concours.

La tâche essentielle et impérative d'un jury n'est pas de faire en sorte qu'il y ait dans le canton des premiers deuxièmes ou troisièmes, mais un classement juste au vrai sens du mot, des travaux présentés. Faire autrement serait fausser un concours et galvauder la vraie valeur d'un travail.

On m'a raconté qu'un inspecteur scolaire de jadis, faisait soigneusement les notes qu'il donnait aux examinés,

de manière que la moyenne de son arrondissement soit la plus élevée. Ce raisonnement dicté par l'orgueil, était préjudiciable aux élèves qui se présentaient aux examens pour une école supérieure et y écouaient... malgré les dernières bonnes notes obtenues.

Que diriez-vous, chers amis patoisants, si vous assistiez à une pièce de théâtre qui aurait décroché un premier prix et qui serait un... navet ?

C'est bien en regard de cette impartialité à observer que je disais en début de cet écrit que nos jurys avaient fort à faire. D'avance nous les remercions pour leur travail. A Mézières lors de la proclamation des résultats, ils seront les premiers à s'étonner que c'est Monsieur X qui répondait au pseudonyme Z, qui a remporté un tel prix.

Bon courage, chers membres du jury. Et vous, braves concurrents, acceptez sereinement le verdict rendu, certains que vous ne travaillez pas pour la gloire, mais pour le maintien de notre cher vieux langage.

Jean des Neiges.



Demain, je ferai le concours de patois.....